



TEXTE n° 197

« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DOUZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2003-2004

25 novembre 2003

PROPOSITION DE LOI

tendant à créer un service civique pour tous les jeunes.

*L'Assemblée nationale n'a pas adopté, en première lecture,
la proposition de loi.*

Délibéré en séance publique, à Paris, le 25 novembre 2003.

*Le Président,
Signé : JEAN-LOUIS DEBRÉ.*

Voir les numéros : 1199 et 1235.

Education - Recherche - Jeunesse - Sport.

Texte adopté n° 197 – Proposition de loi rejetée par l'Assemblée nationale sur un service civique pour tous les jeunes



Les documents parlementaires (projets de loi, propositions de loi, rap-ports, comptes rendus des travaux des commissions et de la séance publique, etc.) sont en ligne sur le site Internet :

<http://www.assemblee-nationale.fr>

33 rue de l'Assemblée nationale
4, rue Aristide Briand - 75007 Paris

Composé et imprimé pour l'Assemblée nationale par JOUVE
11, bd de Sébastopol, 75001 PARIS

